

Crossject éligible au PEA-PME

Dijon, le 16 mai 2019

CROSSJECT (ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ), « specialty pharma » qui développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence, confirme que les actions Crossject restent éligibles au dispositif PEA-PME.

Crossject continue de répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité au PEA-PME conformément au décret n° 2014-283 du 4 mars 2014, à savoir moins de 5 000 salariés d'une part, et un chiffre d'affaires inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros d'autre part.

En conséquence, les actions Crossject peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

Prochaine publication : 9 septembre 2019 (après bourse) : Résultats semestriels 2019

Contacts :

Crossject
Patrick Alexandre
info@crossject.com

Relations investisseurs
CM-CIC Market Solutions
Catherine Couanau +33 (0) 1 53 48 81 97
catherine.couanau@cmcic.fr

Relations presse
Buzz & Compagnie
Mélanie Voisard +33 (0)3 80 43 54 89
melanie.voisard@buzzetcompagnie.com
Audrey Lachat +33 (0)3 80 43 54 89
audrey.lachat@buzzetcompagnie.com



A propos de CROSSJECT · www.crossject.com

Crossject (Code ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ ; LEI :969500W1VTFNL2D85A65) développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence : épilepsie, overdose, choc allergique, migraine sévère, crise d'asthmes...Grâce à son système breveté d'auto-injection sans aiguille, Crossject ambitionne de devenir le leader mondial des médicaments d'urgence auto-administrés. La société est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis 2014, et bénéficie de financements par Bpifrance notamment.